



JM-AM-036-CAN

Décider avant une tâche

Utiliser six vérifications et un arbre de décision avant une tâche déléguée.

Public Personnes en formation AM CFC et équipes de cabinet | Usage Poste de travail et simulation | Version 1.0 | Ressource mère JM AM 036

AM CFC est le titre professionnel officiel | AMED est la collection pédagogique JurisMedX

OUTIL DE DÉCISION

Avant une tâche

Cet outil aide à décider si une tâche peut être exécutée dans la situation concrète. Il n'autorise jamais, à lui seul, l'exécution d'un acte. La compétence validée, la consigne, le protocole, la surveillance et les règles applicables restent déterminants. [1][2]

Étape	Question	Vérification	Si la réponse manque
1	Bon patient	Identité certaine et concordante avec la demande	Stopper et rétablir une identification fiable
2	Demande claire	Tâche, objectif, moment et paramètres utiles identifiables	Faire préciser ou confirmer la demande
3	Compétence validée	Tâche apprise, entraînée et validée dans les conditions prévues	Ne pas exécuter en l'état et demander une solution sûre
4	Cadre applicable	Cahier des charges, protocole et règles locales respectés	Vérifier le cadre et signaler la contradiction
5	Conditions sûres	Matériel, hygiène, information, surveillance et aide disponibles	Corriger les conditions ou différer l'exécution
6	Aucun signal d'alarme	Pas de changement clinique, de doute ou de seuil d'alerte	Suspendre, protéger le patient et alerter

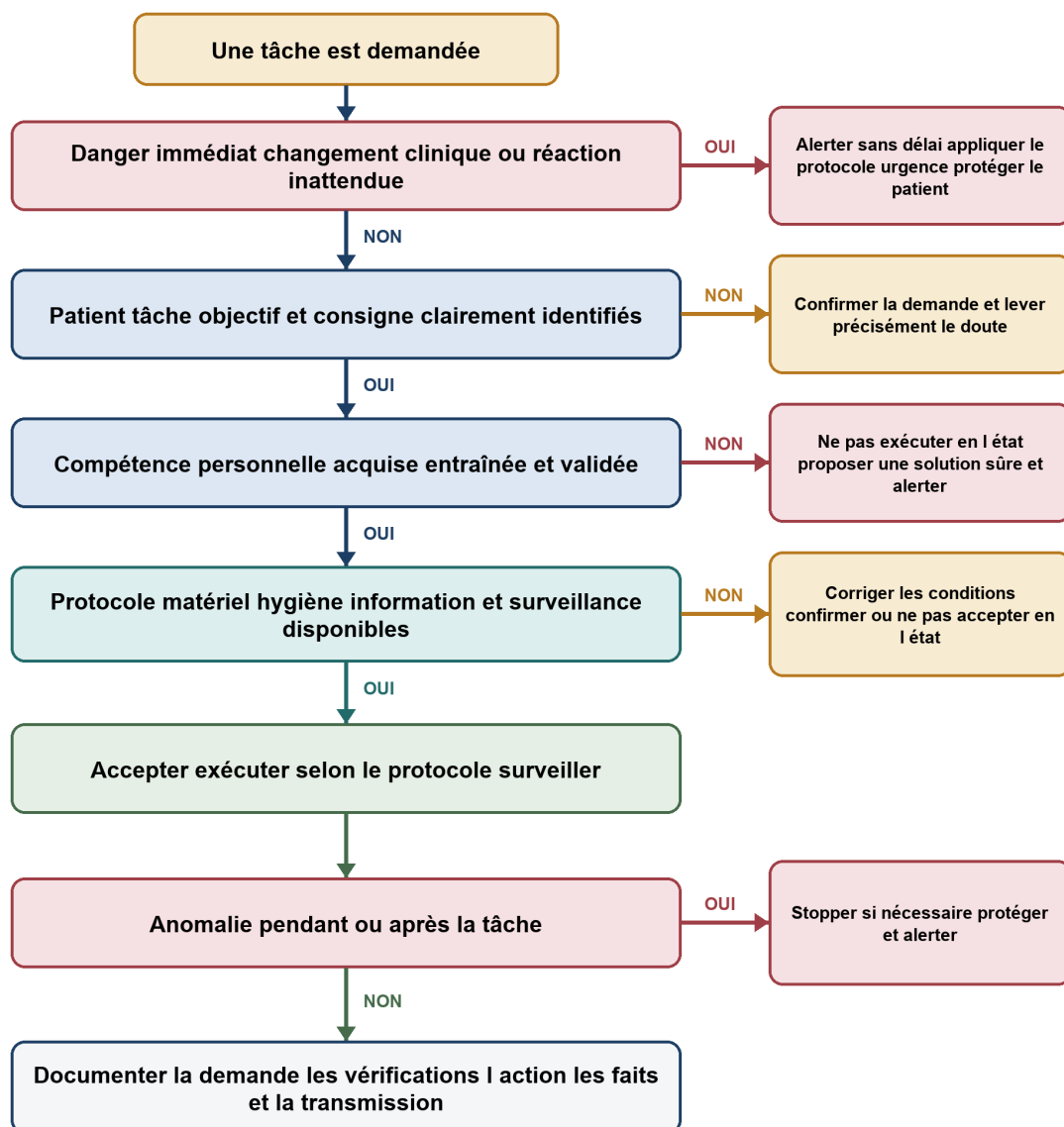
Deux moments de contrôle

- Avant la tâche : identité, demande, compétence, cadre et moyens.
- Pendant et après : réaction du patient, qualité du résultat, anomalies, transmission et documentation.



ACCEPTER CONFIRMER NE PAS ACCEPTER ALERTER DOCUMENTER

Arbre de décision



Réflexe transversal en cas de doute non levé ne pas improviser

Utiliser cet arbre avant une tâche inhabituelle, après une information nouvelle ou dès qu'un doute apparaît.

**PASSER DE LA RÈGLE À LA PAROLE****Réponses professionnelles**

Ces réponses ne sont pas mutuellement exclusives. Une situation peut exiger de confirmer, puis d'accepter ou de ne pas accepter en l'état, d'alerter et enfin de documenter.

Réponse	Quand	Formulation ou contenu utile
Accepter	La demande est claire, la compétence est validée et les conditions sont sûres	Je confirme le patient, la tâche et les contrôles prévus, puis j'exécute selon le protocole
Confirmer	Une information manque ou deux éléments se contredisent	Pour sécuriser la tâche, je vous confirme le patient, le produit, la dose, la voie et le moment. Est-ce exact
Ne pas accepter en l'état	La compétence ou une condition essentielle manque	Je ne peux pas exécuter cette tâche dans les conditions actuelles. Je propose une personne formée ou une clarification
Alerter	Une urgence, une aggravation, une anomalie ou un risque important apparaît	Patient concerné, faits observés, actions déjà menées et aide attendue maintenant
Documenter	Après une exécution, une clarification, un refus en l'état, une anomalie ou une alerte	Date, heure, faits, demande, auteur, contrôles, action, réaction, transmission et nouvelles consignes

Alerter avec une structure simple

1. Identifier le patient et préciser où il se trouve.
2. Décrire les faits observés sans poser un diagnostic non établi.
3. Indiquer ce qui a déjà été fait et la réponse du patient.
4. Formuler ce qui est nécessaire maintenant.

Ressources associées

JM AM 036 FP | JM AM 036 REF | JM AM 036 CP

Sources officielles

Références vérifiées au 30 septembre 2026

- [1] MPA Suisse et FMH Plan de formation AM CFC état au 1er décembre 2025 [Lien officiel](#)
[2] FMH et ASSM Guide pratique des bases juridiques responsabilité civile et pénale [Lien officiel](#)
[3] Fondation Sécurité des patients Suisse Quick Alert 55 risques liés à la délégation [Lien officiel](#)

Portée de la ressource

Cette fiche soutient le raisonnement professionnel. Elle ne remplace pas une prescription, une supervision, un protocole validé, une autorisation cantonale ou un avis juridique sur un cas concret.